L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 16 FEVRIER 1888.

## PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $30,000. 29 déc—6m

### DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

### DEMANDES.

UN petit capital de $600 pouvant produire $150 par mois—capital non exposé : preuve offerte. Ecrire à M. ALEXIS, Post Office, City. 11 fév—4f

### A LOUER.

A LOUER—Bon emplacement pour grocerie, avec installations, coin St-Philippe et Villeré. S'adresser au No 202 rue Nord Remparts. 12 fév—7f

A LOUER—Une résidence, 16 N. Remparts. S'adresser 207 rue du Canal. 9 fév—1sem

A LOUER—La maison No 37 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

### A VENDRE.

GROCERIE ET BAR—A vendre, pour cause de depart : faisant de bonnes affaires. S'adresser sur les lieux, 339 rue Bourgogne, coin Kerlerec. Si pas vendue d'ici à la fin du mois, sera vendue à l'encan. 15 fév—1 sem

A VENDRE—10,000 livres de droit, de médecine et autres, nouveaux et d'occasion, en différentes langues, à la librairie de Goldthwaite, 2 et 42 Passage de la Bourse—à bon marché. On achète des livres. 15 fév—1 sem

A VENDRE—Pour cause de départ deux magasins faisant de bonnes affaires. S'adresser à T. P. BOSCHER, 211 South Rempart. 11 fév—2 sem.

A VENDRE—De suite, pour cause de santé, un restaurant français. Excellentes affaires. S'adresser 121 rue Bourbon. 11 fév—1 sem

A VENDRE, pour cause de l'absence du propriétaire, un magasin à Mandeville, un bon emplacement pour affaires avec résidence, écurie et dépendances. Cette propriété sera vendue à bon marché. S'adresser F. J. Leche, 140 rue Poydras. 9 fév—7f

A VENDRE à bon marché, environ 20 génisses et 8 jeunes taureaux, tous croisés de Holstein et du taureau Holstein enregistré "Daniel Boone." Les génisses et les taureaux ont de 8 à 24 mois. A vendre aussi, d'autres vaches et génisses. S'adresser au pâturage de G. E. Viluré, à environ 3 milles au dessous des casernes des Etats-Unis, ou à G. A. Lanaux, 71 rue Decatur, Nouvelle-Orléans. 8 fév—7f

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville. 2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

## AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—Louis Braun vs. ses créanciers.—No 23,249—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de pétitionnaire, Louis Braun, soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous notaire en cette ville, le lundi, 19me jour de mars 1888, à 11 heures a.m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Richard Lyons Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 février, 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 fév—9 29—mars 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. C. Ahern vs. ses créanciers—No 23,209—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm. C. Ahern, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12ème jour de mars, 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Lonque, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 février, 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 fév—11,18,25—mars 3,10

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,096—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers : il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues; et que Percy Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27 jan—27 fév 11 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 jan—31 jan 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard F. Markey vs ses créanciers—No 23,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard F. Markey soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25ème jour de février 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moise, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-G
18 janv—18—3 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—R. Pigeon vs ses Créanciers—No 23,124—Div. D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Rudolph Pigeon soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John R. Légier, notaire en cette ville, le JEUDI, 16me jour de février 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nile-Orléans, 25 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 janv—26—fév 4 16

## VENTES PAR LE CONSTABLE.

E. Thompson, Jr., vs. H. J. Andrus.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 13,749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, aux écuries de W. B. Léonard, rue Baronne, entre Gravier et Union, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un wagon à quatre roues, d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9 fév—9 14 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Kory vs Mme Catherine ou Katarina Kathman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Marais, Douane et Tremé, désigné par le numéro dix de l'ilet vingt six et mesurant au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes parallèles.
Acquis par la défenderesse de Louis Imbolt, conformément à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, le 5 avril 1875, enregistré au bureau de transfert livre 103 folio 742.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28jan—28—fév 4,11,18,25,29.


# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

## PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande loyauté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

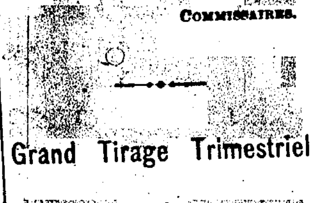

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 MARS 1888.

# GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de... | $300,000, soit | $300,000 |
| 1 Lot de.. | 100,000,..... | 100,000 |
| 1 Lot de.. | 50,000,..... | 50,000 |
| 1 Lot de.. | 25,000,..... | 25,000 |
| 2 Lots de.. | 10,000,..... | 20,000 |
| 5 Lots de.. | 5,000,..... | 25,000 |
| 25 Lots de.. | 1,000,..... | 25,000 |
| 100 Lots de.. | 500,..... | 50,000 |
| 200 Lots de.. | 300,..... | 60,000 |
| 500 Lots de.. | 200,..... | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATION:

| | |
|---|---|
| 100 Lots de $500, soit........ | $50,000 |
| 100 Lots de $300, .. ........ | 30,000 |
| 100 Lots de $200, .. ........ | 20,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | |
|---|---|
| 1,000 Lots de $100, soit...... | $100,000 |
| 1,000 Lots de $100, .. ...... | 100,000 |
| 3,136 Lots se montant à... | $1,055,000 |

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.


## ASSURANCES.

### Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

Bureaux: No 38 rue du Camp.

TREIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887 :

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les risques d'incendie.. | $ 87,714 05 | |
| .. .. risques de rivières. | 728 45 | |
| .. .. risques maritimes.. | 855 20 | |
| | | $89,297 70 |
| A ajouter: primes non acquises pendant 1886........ | $22,950 82 | |
| A ajouter: sauvetage et profits et perte.. | 11,195 76 | 34,146 58 |
| | | $123,444 28 |
| A déduire: | | |
| Pertes d'incendie..... | $40,476 72 | |
| Pertes de rivières..... | 179 40 | |
| Pertes maritimes...... | 461 80 | |
| Commissions.......... | 4,213 40 | |
| Réassurances......... | 8,085 93 | |
| Primes remboursées. | 6,448 57 | |
| Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt. | 17,277 67 | 77,143 49 |
| | | $46,300 79 |
| Réservé pour pertes non ajustées. | | $3,781 81 |
| Intérêt déclaré le 1er juillet 1887.. | | 7,347 07 |
| Intérêt et dividendes déclarés ce jour.............. | | 14,703 47 |
| Réservé pour primes non acquises pendant 1887..... | | 20,468 44 |
| | | $46,300 79 |

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

| | |
|---|---|
| Capital et billets d'actions...... | $4,161 28 |
| Prêts sur nantissements et sur hypothèques.............. | 148,905 79 |
| Billets à ordre............ | 4,677 98 |
| Propriétés foncières........ | 15,000 00 |
| Argent en banque et en main...... | 74,930 71 |
| Primes en voie de collection...... | 42,987 93 |
| Meubles de bureau et installations. | 4,448 53 |
| | $295,112 22 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital..................... | $150,000 00 |
| Réservé pour pertes non ajustées.. | 3,781 81 |
| Intérêt et dividendes............. | 28,910 48 |
| Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant..... | 112,419 93 |
| | $295,112 22 |

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

| | |
|---|---|
| JACOB ALEXANDER, | JNO. EVERETT, |
| LEON BERTOLI, | C. TAYLOR GAUCHE, |
| H. H. BIERHORST, | CHAS HEMARD, |
| PETER BLAISE, | A. H. ISAACSON, |
| H. ELLERMAN, | I. N. MARKS, |
| JNO. FITZPATRICK, | A. A. MAGINNIS, |
| WASH. MARKS, | T. PRUDHOMME, |
| JACOB SCHOEN, | A. H. SIEWARD, |
| OTTO THOMAN, | GEO ZETZMANN. |

22janv—Mardi—1m

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,307—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline Muller, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16fév—16 21 25

Succession de Ernest Scheib.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,938—Division C. Attendu que Mme Louisa Braud, veuve de Ernest Scheib, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Scheib, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 fév—7 12 16

Succession de Auguste François et Claire Paul sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,885—Divison A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Félicie François, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7fév—7 12 16

Succession de Daniel Haberstich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23 033 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Myers, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11fév—11 15 19

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,009—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Annie Wild, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 fév—11,15,19

Succession de Edward Connelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23,208—Division D—Attendu que Magdalene Long, veuve de Ed Connelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Connelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
8 fév—8,12,17

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,210—Division E.—Attendu que David C. McCan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 fév—8 12 17

Succession de Alexander W. Hedge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,701.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel M. Delano, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 fév—14 18 23

Succession de François Toujan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,219—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Gastinel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 fév—7, 12, 16.

## Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:
Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et n'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC.
Percepteur de taxes d'Etat, District Inférieur, No 203 rue Canal.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP.

102..........Rue Conti..........102
Sjuin—Dim

## ASSURANCES

### COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie..... | $198,521 36 | |
| Primes de rivières..... | 23,660 99 | |
| Primes maritimes...... | 6,880 65 | |
| Primes non acquises, 31 décembre, 1886. | 73,616 52 | $302,679 52 |
| A déduire— | | |
| Primes non acquises, 31 décembre, 1887. | $ 78,737 07 | |
| Primes remboursées. | 20,336 28 | |
| Réassurances....... | 22,068 48 | |
| Commissions....... | 21,870 08 | 143,011 91 |
| Primes nettes acquises........ | | $159,667 61 |
| A ajouter intérêt, profits et pertes. | | 56,429 48 |
| Total recettes........ | | $216,097 09 |
| Moins— | | |
| Pertes d'incendies payées.......... | $112,048 65 | |
| Pertes de rivières payées.......... | 9,481 82 | |
| Pertes maritimes payées.......... | 2,345 76 | |
| Pertes non ajustées et non échues..... | 19,775 11 | |
| Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences.... | 34,525 54 | 178,176 88 |
| Profits nets..... | | $ 37,920 21 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Bons de la ville de la Nile-Orléans. | $243,045 00 |
| Consolidés de l'Etat de la Louisiane.......... | 135,900 00 |
| Actions de banques et autres...... | 136,175 00 |
| Billets à ordre.......... | 26,711 12 |
| Argent comptant......... | 7,005 63 |
| Propriétés foncières..... | 41,864 51 |
| Primes en voie de collection...... | 32,379 26 |
| | $623,080 52 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital-actions.......... | $375,000 00 |
| Réservé pour primes non acquises. | 78,737 07 |
| Réservé pour pertes non payées, 1887..... | 19,775 11 |
| Réservé pour pertes non payées des années précédentes.... | 2,224 35 |
| Dividendes non payés.... | 21,650 00 |
| Surplus.......... | 125,693 99 |
| | $623,080 52 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, }
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T. MAXWELL, Chairman,
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| J. A. Braselman, | Robt. Maxwell, |
| P. J. Cockburn, | Simon E. Marx, |
| H. T. Cottam, | F. J. Odendahl, |
| Lloyd R. Coleman, | Wm. A. Phelps, |
| O. Elmer, | G. W. Sentell, |
| J. M. Frankenbush, | A. M. Silbernagel, |
| Walter C. Flower, | W. B. Thompson, |
| P. G. Gibert, | Jos. Vignes, |
| Chas. Holloway, | A. Xiques, |
| C. Hernandez, | J. H. Walsh, |
| N. Landry, | T. S. Waterman, |
| I. L. Lyons, | Frederick Wing, |
| A. G. Ledell, | W. Y. West, |
| Colonel T. L. Macon, | W. G. Wheeler, |
| J. A. C. Wadsworth, | P. Werlein. |

20 jan—1m

## 21me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

### Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur incendie............ | $183,534 79 | |
| Primes sur mers............ | 3,229 87 | |
| Primes sur rivières.......... | 1,189 34 | |
| Totales primes.......... | $187,954 00 | |
| A ajouter: Risques non acquises de 1886........ | 37,801 16 | |
| Total.......... | $225,755 16 | |
| A ajouter Intérêt, profits et pertes..... | $33 077 66 | |
| Moins appointements et dépenses générales | 12,224 12 | 20,853 54 |
| Fonds de surplus de 1886.......... | | 19,367 02 |
| Total........ | | $265,975 72 |
| Pertes payées— | | |
| Sur primes d'incendie | $84,478 60 | |
| Sur primes de mers..... | 3,129 61 | |
| Sur primes de rivières..... | 1,756 17 | |
| | $89,372 81 | |
| Compte de réassurances......... | 64,630 77 | |
| Primes remboursées et commissions....... | 45,885 87 | |
| Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions.......... | 6,923 77 | $176,813 22 |
| Total........ | | $89,162 50 |
| Réserve pour— | | |
| Primes non expirées | $37,146 53 | |
| Pertes non payées.... | 12,645 95 | |
| Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887 | 10,000 00 | |
| Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888...... | 10,000 00 | |
| Fonds de surplus de 1887........ | 19,367 02 | |
| | $89,162 50 | $89,162 50 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Billets reçus pour primes....... | 64 00 |
| Primes en collection.......... | 36,959 32 |
| Prêts sur nantissements....... | 9,850 50 |
| Prêts sur hypothèques...... | 5,925 00 |
| Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville........ | 99,815 00 |
| Banques, assurances et autres stocks.......... | 20,945 00 |
| Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières...... | 99 619 34 |
| Meubles et installation.......... | 3,967 75 |
| En caisse et en banque.......... | 32,616 58 |
| | $279,162 50 |

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| H. ZUBERBIER, | HERM. CURTIUS |
| J. J. WECKERLING, | J. J. LANGLES, |
| J. HASSINGER, | J. E. MERILH, |
| P. W. DIELMAN, | JOHN THORN, |
| J. B. MEYERS, | LOUIS GRUNEWALD |
| GEO. H. BRAUGHN, | A. G. RICKS, |
| FRANK VATTER, | W. W. HUCK, |
| | C. B. FISCHER. |

15 jan—1m

## VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Félicité.

Théo. Lilienthal vs ses créanciers.

No 20,834 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CO., ALEX LEVY, encanteur—SAMEDI, 10 mars, 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 octobre, 1887, et d'un ordre amendé daté du 30 janvier, 1888, de la même Cour dans l'affaire de la susdite insolvabilité, la propriété ci-après décrite, savoir—
Un certain terrain et les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tout ce qui y appartient, situé dans le plus beau district de cette ville et désigné par le numéro quinze dans le carré borné par les rues Félicité, Camp, Chestnut et Ste-Marie sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, le 13 mars 1849, et déposé au bureau de J. F. Gilly, alors notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de façade rue Félicité sur une profondeur de 137 pieds 11 pouces sur la ligne du terrain No 14, et 132 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une allée de 10 pieds de largeur, en commun avec les autres lots du dit ilet et face à la rue Félicité.
Conditions comme suit, à savoir:
Un quart ou plus comptant et le reste en un crédit d'un, deux et trois ans ou moins au gré des acquéreurs et les paiements à crédit faits par des billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement final, garantis par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. L'acte ou les actes de vente contiendront les clauses usuelles de garantie relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de police d'assurance, etc.
Actes de vente pardevant G. W. Christy, notaire, au frais des acquéreurs.
L'acquéreur doit assumer et payer les taxes de 1888.
Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis après l'adjudication pour lier la vente.
9 fév—8 15 22 29—mars 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur une application pour un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff, et dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Nile-Orléans, 7 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 janv—31 au 14 fév

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John F. Popp & Co. vs William H. Finegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 20 borné par les rues Arabella, Constance et Laurel et l'avenue Nashville, lesquels dits lots sont numérotés 3, 4 et 5, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent cinq pieds (105), entre lignes parallèles, ensemble avec un morceau de terre de trente pieds (30) de largeur, s'étendant sur la façade des dits lots conformément au plan du dit ilet, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 28 décembre 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

William N. Grunewald vs Joseph Patzelt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,687.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Tonti et Rocheblave, désignés par les numéros Treize, Quatorze et Quinze sur un plan dressé par A. de Young, voyer, le 3 janvier 1863, déposé en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire; lesdits lots mesurent comme suit, à savoir :
Le lot numéro treize mesure trente-un pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante-trois pieds entre lignes parallèles, étant borné sur le côté plus près de la rue Douane par le lot quatorze et sur le côté le plus près de la rue Canal par une allée de dix pieds de largeur, et dans le fond par une autre allée de onze pieds huit pouces et quatre lignes de largeur.
Le lot numéro quatorze mesure trente-un pieds quatre pouces de face sur la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante trois pieds, et le lot numéro quinze mesure trente-un pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante-trois pieds, étant borné sur le côté vers la rue Douane par une allée de dix pieds de largeur, et les lots quatorze et quinze sont aussi bornés dans le fond par la susdite allée de onze pieds huit pouces quatre lignes de largeur.
Acquis par le défendeur de Rudolph Godefroy, conformément à un acte passé pardevant A. Doriocourt, Jr., notaire le 21 juillet 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25jan—25—fév 1 8 15 22 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

Nicholas Connell vs veuve et héritiers de Henry C. Weymouth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6,231.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et la Commercial place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un ilet de terre situé dans l'ancienne ville de Carrollton actuellement le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet 79 "A" sur un plan dressé par Henry A. Boudousquié, le 6 avril 1871 et déposé comme plan H au bureau de Theo. Guyol, notaire, public, et mesure trois cents pieds de face aux rues du Canal ou l'Avenue Carrollton et aux rues Dublin, trois cent vingt cinq pieds de face aux rues Neuvième et Septième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—25—1, 8, 15, 18 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme. A. H. Carter et autres vs. Madeline Farrell et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 11,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:
Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Harmony et Harmonie, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante-quatre pieds de face sur cent vingt sept pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Mollhausen, architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans cette affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 fév—15 22 29—7 14 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. H. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,829—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cinq lignes sur l'autre côté, onze pieds allée dans le fond.
Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus bas mentionné.
Acquis de la succession J. H. Rothband, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19.26—fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Stein vs Jacob Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et trouvant dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Félicianа et Urquhart, désigné par le numéro sept, conformément à un plan fait par l'arpenteur C. Boudousquié, architecte et déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville; le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et six lignes.
Acquis par Jacob Bürger de Andrew Silver nagel, par acte passé le 1er jour de mai 1873 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert livre 100 folio 739.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 jan—19 26—fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après decrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, ou cet Etat, formant une partie de l'ilet borné par les rues Henry David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nymegger le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de vente de John Krattschmidt à Charles E. Shute, passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et neuf lignes de face à la rue Edmond sur une profondeur de cent quarante sept pieds, entre lignes parallèles, égales et de face à la rue Greene et forme l'encoignure.
Acquis par le défendeur de Charles D. Stutevant par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Magnard vs. Antoine Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,953 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dumaine, Royale et Ste. Anne, lequel dit lot mesure soixante et un pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante pieds neuf pouces de face à la dite rue Bourbon, ensemble avec toutes les batisses améliorations, droits, voies et privilèges qui appartiennent au dit lot de terre, sans exception.
Acquis par le défendeur de J. B. Socola, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 12 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25janv—25fév1 8 15 22 25

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriété améliorée de choix —ET— Site pour bâtir AVENUE NAPOLÉON.

Succession du Dr J. B. Walker.

No 23,090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:
Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Colisée et Perrier désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No 43. Les dits lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 28 pieds 7 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 1 formant le coin de l'avenue Napoléon et la rue Colisée, et le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur.
Conditions.—Un tiers comptant et la balance en deux paiements égaux à un et deux ans de crédit de la date de la vente avec intérêt de 7 pour cent payable par hypothèque spéciale et lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, assurance et transfert de police, frais d'avocat, etc.; l'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant George C. Préot, Esq., notaire.
15 fév—15,25—mars 3,10,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double de choix,

No. 486 rue Commune entre Miro et Tonti.

Succession de Simon Fitzpatrick.

No 22,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 janvier 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir:
Le cottage double No 486 rue Commune ou Avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti; le terrain mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Commune, actuellement l'Avenue Tulane, sur une profondeur de 120 pieds et est composé de tout le lot No 24 et une portion du lot No 25 ainsi qu'il est désigné sur un plan de Arthur de Armas, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870, déposé au bureau de Amédée Ducatel, notaire, le 27 avril 1871; le cottage est retiré de la rue et a 3 chambres et une cuisine, citerne et hangar de chaque côté; la propriété rapporte $23 par mois.
Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devra être fait à la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, Esq., notaire public.
22 jan—fév 4,11,18,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Franklin, entre Terpsichore et Euterpe.

Succession de la Veuve Mary Chittenden.

No 18,535.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
La propriété No 441 rue Sud Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White ou Bassin, Euterpe et Terpsichore, le lot est le No 13 et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste sur un crédit d'un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.
25janv—25—4,11,18 25 fév.

## La Résidence "Roselius," Broadway, près de l'avenue St-Charles, avec un grand ilet.

Ayant Jardin et Verger.

Succession de Mme Mary Roselius, femme de P. G. Rouny.

No 18,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir:
1° La "Roselius" Homestead à Greenville, Sixième District de cette ville, composée de tout l'ilet de terre No 62 borné par les rues Broadway, Chestnut, Félicia et Carrollton, ayant 20 terrains numérotés de 1 à 20 inclusivement, et mesurant sur Broadway et Chestnut chacun 240 pieds de face et 240 pieds de face aux rues Félicia et Carrollton.
Les améliorations comprennent une grande et solide résidence en bois à deux étages avec grandes galeries et corridors, avec salon, bibliothèque, chambre à coucher, salle à manger, bibliothèque, cabinet de toilette, chambres à coucher, 2 cabinets de toilette et bains; au deuxième étage, chambre à bain, quelques six chambres, cuisine et logements pour domestiques. Il y a une pelouse, un jardin, un verger avec oranges et autres fruits, raisins, etc. Ceux qui désirent une résidence jolie et complète dans un faubourg avec environs agréables, sont invités à visiter cette belle propriété. Les cartes d'entrée peuvent être obtenues des encanteurs.
2° Cinq lots de terre dans le Sixième District dans l'ilet borné par les rues Broadway, Esther, Chestnut et Wall, désignés comme lots Nos 6 à 10, inclusivement, mesurant 7 × 2 sur 120 pieds de face à la rue Wall sur 120 pieds de profondeur et le lot No 10 mesure 30 pieds de face sur la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.
Termes.—Un quart ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans ou moins, à la volonté des acheteurs, en billets des acheteurs, portant intérêt à 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie usuelles ayant trait aux honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de police, etc.; les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1888 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Benny, Esq. notaire public.
5 fév—5, 18, 25—3, 10 mars

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.
Comptes courants.
Gelées, Verreries, Articles de bois, Gelatine, Réservoirs, Coffre-fort en fer, meubles de bureau, etc.

Chas. Van Benthuysen, individuellement ou en sa qualité d'associé de la maison Van Benthuysen & Guncheng ou la Crescent Jelly Manufacturing Co. vs Leurs Créanciers.

No 22,718—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 16 février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 18 rue Conti, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan divers comptes courants, un lot de gelées, etc., de meubles de bureau, etc.
Conditions—Comptant.
5 fév—5 11 16.

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage, élevé de terre, résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Truneberg, ou la Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No 22,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:
Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé pardevant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1869, et conformément au dit plan. Les lots 1 et 2 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.
Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième.
Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à arche, salle à manger, des chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.
Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.
Les assurances seront assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat, et autres clauses usuelles de garantie; dix pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 fév—5 11 18 25—mars 3 10

Succession de Jane E. Rose, veuve de Rufus Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,801—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Rice, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11fév—1815 19

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets personnels.

Succession de Milton B. Muncy.

No. 22,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau: No. 17 rue Carondelet,—JEUDI, 16 février 1888, à 10:30 A. M., au local rue Delord, entre Magnolia et Clara, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er février 1888, il sera vendu à l'encan—
Le Bureau et l'entrepôt sur le terrain à bail rue Delord No 422: Un coffre-fort, un lot de meubles de bureaux et l'intérêt d'une moitié indivise dans la raison sociale entre H. B & B. J. Muncy.

—ET A MIDI—

Au local No 323 Avenue St. Charles, il sera vendu, les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour.
Conditions—Comptant.
4fév—4 11 12 16.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Euterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoli vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier, 1888. Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoli vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent quatre-vingt-deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et borné au fond par le reste du lot numéro quinze.
Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié voyer, annexé à un acte passé pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1848, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc. de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payé comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Site de Valeur pour Bâtir, Rue Magazine, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Otto Frederick Theisman.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet, JEUDI, 23 février, 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 janvier 1888, Dossier No 22,273, pour le compte de la succession de Otto Frederick Theisman, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Septième et Huitième, désigné comme lot "B" et mesurant 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 109 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans, en paiements égaux, avec 8 0/0 intérêt, du jour de la vente, et toutes clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année courante de 1888, en dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 jan—22 31—8 15 25 fév

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Hennen

No 22,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de Commerce de Valeur sur la rue Royale, entre Douane et Bienville.

Banc dans la First Presbyterian Church et Terres dans la paroisse Tangipahoa, Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FREDRICKS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, entre le Commercial Place et la rue Gravier et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du — février 1888 et dans la succession ci dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—
1. Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 35 borné par les rues Royale, Bienville, Douane et Passage de la Bourse, le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan du dit ilet et mesure 31 pieds de face à la rue Royale, mesure française, et 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, une bâtisse spacieuse en briques, à trois étages, portant le No 32 de la rue Royale, avec le bail et les billets pour le loyer qui seront dus après le jour de la vente.
2. Le banc No 135 dans la Première Eglise Presbytérienne, située sur le Parc Lafayette, avec tous les droits et sujet à tous les devoirs des détenteurs de bancs dans la dite église d'après sa charte.
3. La section de terre sur laquelle Alfred Hennen, décédé, résidait anciennement, étant la droite du Moses Moore head right, contenant six cent quarante deux et 32/100 acres, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle terre est traversée par le Chapeau Pela creek, désignée comme section 18 sur la carte du township 5, sud du range 9, à l'est de la base du Méridian Land District, à l'est de l'Ile de la Nouvelle-Orléans, à l'ouest de la Rivière aux Perles, excepté quatre acres autour du cimetière sous une forme carrée.
4. La moitié de l'ouest du quart du sud ouest, et la moitié de l'ouest du quart du sud-ouest et le quart du nord-est du quart du sud-ouest de la section 17, township 5 sud, du range 9 est, et dans le même district et touchant la section 18 ci-dessus décrite à l'est, contenant deux cent et 9.100 d'acres, plus ou moins.
5. La moitié est du quart nord-est et le quart est et du quart sud-est de la section 13, township 5 sud, range 8 est, contenant trente six 62/100 acres, plus ou moins, et touchant du côté ouest à la section 18 premièrement décrite.
6. Le quart sud-ouest du quart sud-est, et le quart sud ouest de la section 7 sud, du range 9 est, la dite portion du quart sud-ouest de la section 7, contenant cent trois 19/100 acres plus ou moins, faisant en tout, par la réunion des deux morceaux de terre, cent quarante-quatre et 37/100 acres plus ou moins, et touchant du côté nord à la section 18 premièrement décrite.
7. Le morceau de terre au nord de celui ci-dessus que traverse le Chapeau Pela, connu comme la concession faite par les Etats-Unis à William Cooper, marqué No 37 sur la carte du township 5 sud, du range 8 est, de la base du méridien contenant six cent seize 40/100 acres plus ou moins.
8. Le quart sud-est du quart nord-est de la section 2, township 5 sud, du range 8 est, contenant trente-cinq et 19/100 d'acres, et une portion de terre triangulaire située entre la dernière portion et section 37 ci-dessus décrite, et portion et la section 37, contenant réunissant en tout quarante-sept et 46/100 d'acres plus ou moins, aussi les meubles décrits dans l'inventaire pris par John W. Addison, notaire.
Termes et Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1888 en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 11 18 25—mars 3 10 12.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison Cottage d'une Location Rémunératrice,

Dans le Premier District, coin des rues Galvez et Palmyre, et la Propriété contiguë rue Galvez.

A l'Encan, à des Conditions faciles.

Succession de Mme Elizabeth Flick, veuve de Louis Beutte.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—No 21,253.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, daté du 6 février 1888, je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Gasquet et Palmyre, désigné par le No 18 et mesure 37 pieds de face à la rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Palmyre et forme l'encoignure.
2° Un autre terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant 27 pieds de façade désigné par le No 19, ayant 27 pieds de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur.
Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège en du vendeur sur la propriété vendue. Les billets avec intérêt à raison de 8 pour cent par an. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection et les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur payera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888; un dépôt en comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11 18 25 mars 3 10 17

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente sans aucune réserve de la vacherie de Jean Videa qui se retire des affaires.

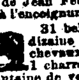

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 23 février 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'ancienne vacherie de Jean Ferran, sur le Chemin de la Métairie, à l'encoignure de la rue d'Orléans.—
31 belles vaches laitières dont une douzaine avec leurs veaux, 4 bons chevaux, 1 taureau 1 charrette à lait, 1 charrette à provisions (neuve), une cinquantaine de volailles et les ustensiles de la vacherie, etc. La clientèle de 23 à 28 gallons sera donnée au plus fort acheteur.
Conditions—Au dessous de $50 comptant, et au-dessus 6 mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
16 fév—

Succession de John Lynch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,054.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville. — SAMEDI, 17 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 février 1888, la propriété suivante, savoir—
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Girod, aujourd'hui Villeré, St. Jean Baptiste, aujourd'hui Robertson, Port et St. Ferdinand, mesurant à une distance de 77 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue du Port, 29 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces; ensemble, une maison en bois ayant trois chambres, un hangar dans la cour, citerne, etc., le tout couvert en ardoises et d'après plan.
Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Fercelle, notaire.
16fév—16 25—3 10 17mars.

Résidence à étage rue Tremé, No 168, près du Marché Tremé.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 février 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles:
Un lot de terre situé dans le second district, l'ilet borné par les rues Tremé, St. Claude, Dumaine et Ste. Anne, mesurant 26 pieds deux pouces de face à la rue Tremé sur une profondeur de 103 pieds 2 pouces 4 lignes.
Ensemble, une résidence à étage ayant galeries sur la façade, haut et bas, salon et salle à manger et pas perdu. Au premier, plusieurs chambres à coucher, attenant à la maison; autre bâtisse à étage contenant cuisine et plusieurs chambres, cour pavée, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.
Voir le plan qui est exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque de 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888. Un dépôt de 10 pour cent, comptant, sera exigé de l'acquéreur sur le prix de l'adjudication.
11fév—

Belles Vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse, JEUDI, 16 février 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, au Bayou St-Jean, à l'écurie de Mme veuve John Puissegur:

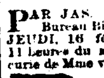

30 belles vaches laitières créoles, toutes avec de jeunes veaux et habituées à l'écurie.
Conditions jusqu'à $50, comptant et au-dessus de $50 six mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
11 fév—

Résidence en briques, rue du Canal No 198, entre les rues Dryades et Remparts.

Deux terrains formant l'encoignure des rues Johnson et Canal.

Un grand terrain de prix sur la rue Baronne, entre les rues Julie et Girod.

Succession Dr Armand Mercier—No 15 204—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1888, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Commune, Dryades, et Remparts; lequel lot de terre mesure 28 pieds 10 pouces de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble, une résidence en briques à étage avec entre-sole et ayant corridors d'entrée, galerie devant, derrière et sur le côté et ayant treize chambres, cour carrelée, hydrant, porte cochère, etc., etc.
2° Deux lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Gasquet, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 6 et 7.
Le lot No 6, mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Johnson.
Le lot No 7 mesure 26 pieds 4 lignes de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
3° Un terrain vacant de prix, situé dans le même district, renfermé par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, mesurant 51 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Baronne, sur 96 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur. Lequel lot de terrain étant à une distance de 25 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure Girod.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Condition—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1, 2 et 3 ans à l'option des acheteurs, lesquels billets seront garantis par hypothèque, et portant sept pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait payement avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le prix de l'adjudication sera exigé des acquéreurs.
31 janv—31—fév. 4, 11, 18, 25—mars 3.

Propriété No 31 rue Dauphine, près de la rue du Canal, entre les rues Douane et Bienville.

Maison rue St. Pierre No 416.

Succession de Mme veuve Louis Merle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,879.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1888, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison de plusieurs chambres, hangars, hydrant, lieux d'aisance, etc.
2° Un autre lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues St-Pierre, Miro, Tonti et Promenade Catonde et mesurant 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur vers la rue Miro, 166 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Tonti et 73 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.
Ensemble une maison basse, couverte en ardoises, ayant galerie devant et sur le côté, six chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., etc.
Dans la cour, deux citernes, hangar, poulailler, jardin avec arbres fruitiers et fleurs, cour carrelée, etc., etc.
Le tout d'après le plans qui seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant H. Forvelle, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville payables en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé des acheteurs.
31 jan—4 11 18 25 fév—3 mars.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Grant.

Propriété de valeur d'un bon rapport.

Quatre résidences à double corps de logis à deux étages.

Coin des rues Clio et Remparts.

En parfait ordre, donnant un bon revenu.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles; entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D" daté le 31 janvier 1888, Dossier No. 20,826, pour compte de la succession de John Grant, décédé, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Clio et Remparts.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, South Rampart et Dryades; désignés par les Nos 27 et 28 qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun environ 32 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, plus ou moins.
Le lot No 28 formant le coin des rues Remparts et Clio, le tout d'après un plan à l'endroit de la vente.
Les améliorations comprennent quatre résidences en bois à double corps de logis à deux étages et recouvertes en ardoises, connues comme les Nos 357 à 363 rue des Remparts, et en chaque corps de logis 8 chambres avec devant des cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz et installations, partout, citernes, hangars, lieux d'aisance, etc.; une allée privée au fond pour ces maisons seulement.
Barrière en fer devant, ces maisons sont solidement bâties, ayant une façade élégante, sont en bon état et rapportent chacune $85.00 par mois ou $1020 par an, et peuvent être inspectées avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles.
L'acquéreur assumera en plus de son adjudication, les taxes de 1888, et fera un dépôt à argent de 10 0/0 sur les lieux.
Acte de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 fév—12,19,26—mars 4,11,17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George H. Balsley vs ses créanciers—No 20,260—Division "B"—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition au renvoi de la Louisiana National Bank, au créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises à la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 8 février 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
9 fév—9f au 11 mars

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Dans l'affaire des mineurs Ducongé.

No. 23,044.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1888, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une portion de terre, la partie du fond de la propriété désignée par le numéro municipal 131 rue Douane, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourbon, Dauphine et Bienville et mesurant, sur une distance de 95 pieds 6 pouces de la dite rue, 32 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur et une profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, jusqu'à la ligne du fond du lot original, de laquelle la dite portion de terre est formée et conformément à un croquis de J. Braun, voyer, annexé à un acte passé pardevant C. G. Andry, notaire, en date du 26 janvier 1888.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, aux frais de l'acquéreur.
4fév—4 11 18 25—3 10 mars.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et Galvez.

Succession de Lawrence Kenney.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,877.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale,—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 & 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 janvier 1888, pour le compte de la dite succession la propriété décrite ci-après, à savoir
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Galvez, Perdido et Johnson, désigné par le No 7, sur un plan dressé par L. Reizenstein, le 6 mars 1867, déposé au bureau de Wm J. Castell, notaire public dans la dite ville. Le dit lot de terre formant le coin des rues Gravier et Galvez, et mesurant d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur et une façade sur la rue Gravier de 100 pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété achetée par Alexandre Hanch, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire public, le 11 avril, 1871.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans, à l'option de l'acquéreur, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur; ensemble avec toutes les clauses de garanties usuelles ayant trait à l'assurance, aux frais d'avocat, frais et dépenses, etc. La partie à crédit du prix d'achat portera intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1888.
Acte de vente pardevant Edward Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 25—fév 4 11 18 25

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage dans le Sixième District.

Succession d'Emelia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,863.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 janvier, 1888, Dossier No 22,863 pour le compte de la susdite succession il sera vendu à l'encan—
Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Jena et l'avenue Napoléon, et mesurant 25 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 100 pieds et conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du — février 1888.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, au frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1888. 5 fév—5,12,19,26—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 22,044.

A des conditions libérales—A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, — Bureau, No 9 rue Carondelet — SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial alley, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 22,044, en date le 16 janvier 1888, et 3 autres datées le 10 février, 1888, dans l'affaire de la succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédés, et autres parties intéressées, sera vendu à l'enchère publique.
Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Josephine, Rousseau et St Thomas, et mesurant 44 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur et façade sur la rue Rousseau de 63 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, étant lot No 5 de la dite ilet, et formant l'encoignure des rues Adèle et Rousseau, et fait partie du lot original No 4 sur un plan fait par le voyer de la ville daté 9 novembre 1836 et déposé au bureau de C. R. Stringer ancien notaire, et d'après un plan par John F. Braun, voyer, daté avril 1884 et déposé à l'endroit de la vente.
Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises et servant de magasin et de résidence, et connu comme le No 60 de la rue Rousseau.
Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adèle et St André, désigné par le No 2 sur l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 2, et mesurant 33 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas par 124 pieds 9 pouces et 9 lignes de profondeur et façade sur la rue Adèle 119 pieds 1 pouce de façade sur la ligne qui le divise du lot No 2 et 22 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière.
Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage devant et deux hangars dans la cour.
Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et attenant à la susdite propriété et dans le même ilet, et formant la propriété comme lot No 2 et mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds, 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3 et 119 pieds 1 pouce sur l'autre ligne qui le sépare du lot No 1 et 33 pieds 6 pouces de largeur dans le fond. Les dites mesures sont toutes plus ou moins et d'après un plan fait par Charles Schnauder, voyer, daté mars 1885.
Les améliorations comprennent une résidence et magasin à double corps de logis à deux étages en briques avec deux bâtisses en briques à un étage couvertes en ardoises dans le fond.

—AUSSI—

20 actions du fonds capital du Pelican Insurance Company de $25 chacune sur laquelle $114 80 ont déjà été payés.
Conditions—Pour les actions, comptant et pour les propriétés un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles, 10 pour cent comptant sur les lieux pour garantir les ventes.
Actes de vente pardevant John Bendernagle, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1888.
12 fév—12 14 19 26—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage double, sur rue Laurel, entre les rues Pleasant et Toledano.

En termes faciles.

Succession de Thomas Clarke, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 9,990.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet, SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 10 février 1888, Dossier No 9,990 dans l'affaire de la succession de Thomas Clarke et autres parties intéressées, à l'encan, il sera vendu:
Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation (ci devant Jersey), Pleasant, Laurel et Toledano, désigné comme le No 12 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, tout plus ou moins, d'après un plan dressé par Stewart & Hoffman, voyers, date —— février, 1888.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois, rue Laurel.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les garanties usuelles.
Acte de vente pardevant T. Wharton Collins, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1888.
Dix pour cent devront être payés sur les lieux pour lier la vente.
12 fév—12 19 26—mars 4 11 17

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

Terrain de valeur pour bâtir rue South Poydras, près du Marché Poydras.

Quatre terrains désirables, deux distincts, coin des rues Wall et Chestnut.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY, encanteurs, Bureau, 38 et 40 rue Bienville—SAMEDI, 18 février, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles—

Un terrain de valeur dans le Premier District. Le lot No 3 ou numéro municipal 768 rue South Poydras, entre Bassin et Franklin, mesurant 28 pieds 6 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de 92 pieds sur le côté le plus rapproché de la rue Bassin, 95 pieds sur l'autre côté et sur le fond. Voisinage du marché Poydras, de la gare du Miss. V. R. R., de plusieurs lignes de chemins de fer urbains, de plusieurs églises, des écoles, etc. ce qui fait que le terrain est des plus désirables pour l'érection d'un magasin ou une résidence.

4 lots de terre de choix pour bâtir dans le 6me district. Nos 7, 8, 9, 10, coin des rues Wall et Chestnut, ilet No 41, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Entourés par une barrière, terre haute, un certain nombre d'orangers et autres arbres fruitiers sur les dits terrains, trottoirs recevant l'ombre de grands chênes, etc., ce qui fait de l'endroit un des plus beaux sites pour bâtir dans ce voisinage.
Conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente pardevant John R. Légier, notaire public, No. 59 rue Royale, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888.
12fév—12,15,18